



L'OTM SE PENCHE SUR LES CANADIENS ADEPTES DE PIRATAGE DE CONTENU TÉLÉVISUEL ET DE FILMS

Le 15 novembre 2018 – L'Observateur des technologies médias (OTM) est heureux d'annoncer la publication d'un nouveau rapport sur le Piratage de contenu visuel et de films.

Internet n'est pas qu'une plateforme où les fournisseurs de services et les détenteurs de droits d'auteur peuvent offrir leur contenu à de vastes auditoires. Il donne aussi à certaines personnes la possibilité d'obtenir du contenu auquel elles n'auraient pas nécessairement accès autrement. Les internautes y trouvent des films, des émissions de télévision, de la musique, des jeux vidéo et des logiciels qui sont mis gratuitement à leur disposition en ligne parfois contre la volonté de leurs créateurs et des détenteurs du droit d'auteur.

Faits saillants du [rapport Piratage de contenu télévisuel et de films](#) :

- **Un Canadien sur huit dit regarder du contenu télévisuel ou cinématographique piraté en ligne.** Ces personnes peuvent soit passer par un site web illégal, soit utiliser un dispositif comme un décodeur Kodi, soit télécharger le contenu de sites web de partage de fichiers ou soit être des clients de sites de piratage;
- **Au Canada, les pirates de contenu télévisuel et de films sont surtout des jeunes.** Plus du quart des Canadiens âgés de 18 à 34 ans disent pirater du contenu.
- **Peu de Canadiens s'en remettent uniquement au piratage pour visionner du contenu télévisuel ou des films en ligne.** Seulement 7 % des pirates de contenu ne sont abonnés à aucun service de télévision ni service par contournement.

Pour accéder au rapport intégral ou pour plus d'information sur l'OTM, veuillez visiter notre portail à www.mtm-otm.ca.